

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/ab11b184-44d2-4f5b-ac21-a4871a53d3ff](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/ab11b184-44d2-4f5b-ac21-a4871a53d3ff)

ns générales

hi, Julien

lémoire : VOGEL LOUIS

iversité Panthéon-Assas - Master Droit européen des affaires

on : 01-01-2011

Que ce soit au niveau européen ou au niveau national, les amendes infligées pour infraction aux règles de concurrence atteignent de
ds. De l'avis général cependant, ces sanctions pécuniaires restent encore bien en deçà d'un niveau dissuasif. La sanction occupe
ction, rétributive et dissuasive. L'efficacité de la sanction dépend en grande partie de sa force de dissuasion. Mais entre exigences
e légalité, la détermination de la sanction idéale en droit de la concurrence apparaît comme un jeu d'équilibriste. Du point de vue
existe une sanction « optimale » d'une efficacité telle qu'elle pourrait en théorie éradiquer toute pratique anticoncurrentielle sur le
dant, cette approche ne peut être mise en pratique par les autorités de concurrence : les exigences de proportionnalité et
on de la sanction, ainsi qu'une culture de la concurrence insuffisamment développée parmi les citoyens européens s'opposent à la
de ce barème théorique. Les impératifs de prévisibilité et de sécurité juridique rendent malgré tout nécessaire l'instauration d'un
calcul des sanctions pécuniaires. En France, le manque de prévisibilité de la sanction a été mis en exergue à l'occasion de l'affaire
acier qui a mené à la publication par l'Autorité de la concurrence d'un communiqué en mai dernier. Ce dernier, qui s'inspire de la
par la Commission européenne, précise et formalise la façon dont sont mis en balance les critères par l'Autorité lors du calcul de la
elle grille de lecture permet notamment de renforcer la prévisibilité des sanctions tout en améliorant la conformité du système aux
aux du droit. La prévisibilité ne doit néanmoins pas être absolue, la sanction devant conserver une « part de mystère ». C'est
:teurs d'ajustement ainsi que la marge d'appréciation de l'autorité de concurrence demeurent considérables. La prévision du montar
este donc un exercice délicat sur la base de ce texte que d'aucuns préfèrent qualifier de guide pratique plutôt que de véritable

is : Droit de la concurrence

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



jine :

iv-pantheon-assas-ori-1792

urce : Ressource documentaire